Les représentant·e·s des doctorant·e·s sont là pour vous accompagner tout au long de votre parcours : questions, idées, besoins ou envies d'améliorer la vie de l'ED355… vous pouvez compter sur eux.

Ils font le lien avec la direction, relaient vos retours et contribuent à faire évoluer le quotidien de l'école doctorale.

Contactez-nous !

Repdoced355@gmail.com

Groupe WhatsApp des doctorant.e.s de l'ED 355

Carnet des doctorant.e.s (document partagé)

LAMPEA UMR 7269

LA3M Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée - UMR7298

Centre Camille Jullian
Histoire et archéologie de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord de la Protohistoire à la fin de l'Antiquité

Centre Norbert Elias

IDEAS Institut d'ethnologie et d'anthropologie sociale

CPAF Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale

IRAA Institut de Recherche sur l'Architecture Antique UAR 3155

MESOPOLHIS Centre méditerranéen de sociologie, de science politique & d'histoire



ensa m école nationale supérieure d'architecture de marseille

INAMA Laboratoire de recherche architecturale et urbaine

ESPACE

LEST Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail

TELEMMe

LPED Laboratoire Population Environnement Développement www.lped.fr

IrAsia Institut de recherches asiatiques

cerege Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement

IMAF Institut des mondes africains UMR 8171 (CNRS) - UMR 243 (IRD)

IREMAM

CREDO Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie

LIEU Laboratoire Interdisciplinaire Environnements Urbanisme Aix-Marseille Université

Représentant.e.s des Doctorant.e.s

ED 355

Rentrée 2026 - 2027

École doctorale 355
Espaces, Cultures, Sociétés

Qu'est-ce qu'un.e Représentant.e des Doctorant.e.s ?

Les représentant·e·s des doctorant·e·s assurent un rôle d'intermédiaire : ils synthétisent les besoins et retours des doctorant·e·s à destination des instances, et diffusent les bonnes pratiques issues des décisions des commissions et conseils de l'ED.

Notre Rôle

Les répresentant.e.s permettent d'associer les doctorant.e.s aux modalités concrètes de la gouvernance des structures académiques et ce à tous les niveaux. À ce titre, ils peuvent être amenés à se prononcer sur des points précis et pertinents relevant de leurs compétences.
Ces actions peuvent s'exercer lors de prises de décisions diverses, à l'occasion des conseils scientifiques de l'ED 355.

La participation aux bureaux et conseils s'accompagne de moyens d'expression tels que la déliberation et le vote.

L'ED 355 organise les élections des répresentant.e.s des doctorant.e.s avec un système de vote plurinominal. Ces élections ont lieu lors de renouvellement du conseil dans son ensemble.

Les structures académiques concernées :

Les laboratoires, l'ED 355, le collège doctoral et la Commission de la Recherche d'AMU

Conseils et Commissions

Le bureau :

Un.e seul.e représentant.e participe aux discussions avec les membres du bureau. Il donne son avis sur les dossiers examinés.

Le conseil scientifique (4 à 5 fois par an) :

Les 5 représentant.e.s font partie des membres du conseil scientifique et participent aux décisions diverses de l'ED 355 par le vote (par exemple : Bourse d'institutions privées et prix de thèse).

Auditions des contrats doctoraux du contingent classique :

Les 5 représentant.e.s participent aux délibérations du conseil mais ne prennent pas part au vôte.



Joaquim Axelrad
MESOPOLHIS
Doctorant en sociologie et science politique

Marine Bonhomme
TELEMMe
Doctorante en histoire médiévale





Oriane Girard
IDEAS
Doctorante en anthropologie visuelle et balkanique

Inès Limam
TDMAM
Doctorante en histoire médiévale





Kato Nees
CCJ
Doctorante en archéologie navale et maritime